



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varennes
75700 PARIS

NICOLE BONNEFOY
Sénatrice de la Charente
Conseillère Départementale de la Charente

Mansle, le 30 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

La semaine dernière, de grands chefs français lançaient une pétition en ligne afin de demander l'état de catastrophe naturelle dans le but de permettre aux commerces d'être indemnisés par leurs assurances.

La Fédération française des assurances a annoncé débloquer 200 millions d'euros pour le fonds de solidarité pour les entreprises. C'est un premier pas.

Dans ce contexte de crise sanitaire, il est impensable que le secteur des assurances ne participe pas plus à la solidarité nationale. Nous allons faire face à une crise économique sans précédent, jamais autant de petites, moyennes et grandes entreprises n'auront été touchées.

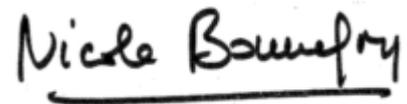
Pour cela, c'est l'ensemble de la société qui doit participer à l'effort de solidarité, l'Etat via les collectivités locales est en première ligne, il est déjà accompagné par le secteur bancaire. Le secteur assurantiel doit également prendre toute sa place.

Je vous demande de bien vouloir créer un état de catastrophe sanitaire afin que les entreprises soient indemnisées par leurs assurances en fonction de leurs pertes. Il en va de la pérennité de nombreux commerces, notamment dans l'hôtellerie et la restauration.

.../...

Les assureurs doivent insérer dans leurs contrats avec les entreprises une clause concernant ce type de catastrophe sanitaire afin de les accompagner. C'est tout de même le comble que les assurances ne participent pas autant que l'Etat au soutien de leurs clients. **En attendant une loi qui stipulera l'obligation d'inclure la catastrophe sanitaire dans le régime des assurances, je vous demande de prendre dès maintenant un décret le permettant. Il sera essentiel pour venir aider à toutes les entreprises, notamment les TPE, PME, artisans et commerçants.**

Restant à votre disposition pour échanger sur le sujet, je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Nicole BONNEFOY